

LA GUILDE FRANÇAISE DES SCÉNARISTES ANNONCE LE DÉPART DE SON DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL MONSIEUR DENIS GOULETTE

Le conseil d'administration de la Guilde salue l'impulsion que M. Denis Goulette a su donner à notre syndicat depuis 2017 en élaborant des solutions concrètes pour améliorer les conditions d'exercices du métier de scénariste. Son travail a marqué une étape décisive dans le développement de notre syndicat, imposant plus que jamais la Guilde comme un interlocuteur incontournable des acteurs institutionnels et des pouvoirs publics.

Outre sa participation décisive aux accords transparence de 2017, ainsi qu'à la charte de développement signée avec le groupe France Télévisions, le conseil le remercie pour ses contributions à la mission Bruno Racine, destinées notamment à créer un véritable statut pour les artistes-auteurs, assurer un financement autonome des organisations d'auteurs et mieux encadrer légalement et contractuellement la phase de création.

À propos de Denis Goulette :

Denis Goulette est titulaire d'un master II en propriété intellectuelle. Après avoir travaillé pendant près de 15 ans pour deux grands groupes audiovisuels en France (TelFrance et Tetra Media studio), il a rejoint la Guilde en 2017 pour aider les scénaristes à mieux appréhender les lacunes juridiques qui conduisent de manière systémique à une invisibilisation et à une désorganisation de leur travail créatif.

À propos de la Guilde française des scénaristes :

Créée en 2011, la Guilde Française des Scénaristes est le seul syndicat professionnel dédié uniquement à la défense des intérêts artistiques, contractuels et financiers des scénaristes en France. Forte de ses liens internationaux avec la FSE (Federation of Screenwriters in Europe) et l'IAGW (International Affiliation of Writers Guilds), la Guilde travaille à harmoniser les conditions de travail des scénaristes en France, en Europe et dans le Monde.